

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Conseil municipal du 19 novembre

Prix de l'assainissement collectif

Le Conseil confirme la demande de quitter le Sictou (syndicat de l'assainissement) dans le but de rejoindre le Siarp afin d'obtenir un service techniquement meilleur et surtout à un coût moins élevé.

Compétences non transférées

Le Conseil, conformément à la possibilité donnée par la loi, s'oppose au transfert de deux compétences à la Communauté de Communes : l'élaboration du PLU et le pouvoir de police du maire en matière de voirie, de circulation et de stationnement.

Plan de relance de l'État

Les subventions sollicitées ont été accordées : 52 379 € pour l'éclairage public du bout de la rue de Marines, 22 403 € pour la restauration de la toiture en ardoise de l'école et 9 710 € pour celle de la salle Jean Dréville.

La vie du village

Audrey COLNAT-RATTIER présente les projets d'animation du village avec le Foyer rural (décorations de Noël, lecture pour les enfants), ainsi qu'une action de collecte alimentaire.

Francine WLODARCZYK souhaite faire mieux connaître les artisans du village sur le site Internet communal.

L'école communale

Le maire se félicite de l'engagement de l'équipe enseignante, des personnels et des parents d'élèves qu'il convient tous de remercier pour leur bonne volonté qui permet à l'école de poursuivre sa mission en dépit du contexte si difficile. Il associe à ces remerciements Magali BERGE, Maire-adjointe, qui ne compte pas sa peine pour gérer avec une grande efficacité tout ce qui relève de la commune dans les affaires scolaires.

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
<http://www.vallangoujard.fr>

Ouverture 9h-12h, 14h-16h, sauf mercredi après-midi.
Samedi, sur RDV de 8h à 12h.

COLLECTE ALIMENTAIRE

Samedi 28 nov. salle Jean Dréville de 9h à midi : Le foyer rural et la Commune s'associent à la collecte de la **Banque Alimentaire**.

Vous pouvez participer à cette campagne en déposant des **denrées alimentaires non périssables**.

Des bénévoles seront présents pour vous accueillir. Merci à tous !

Décorations de Noël

Le foyer rural propose un concours de décoration de Noël sur le thème "Noël à la campagne" dont le but est d'embellir Vallangoujard à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le jury passera dans le village le samedi 19 décembre à la tombée de la nuit pour déterminer le classement.

Des paniers gourmands seront distribués aux gagnants.

Le règlement est dans vos boîtes aux lettres, vous pouvez également l'obtenir sur demande à fr-vallangoujard@outlook.fr. Bonne chance à tous.



MASQUE OBLIGATOIRE dans les 200 m autour de l'école

Attention aux faux éboueurs pendant la période des étrennes...

COVOIT'ICI

Pour aller à Cergy, L'Isle-Adam...
<https://www.covoitici.fr/lignes-covoitici-vexin/>

TAD

Pour aller en **transport à la demande** (TAD) vers l'hôpital ou la Clinique Ste-Marie, en réservant plus d'une heure avant, de 9h à 17h, la semaine : 09 70 80 96 63

tad.idfmobilites.fr

Où en est le PLU ?

L'enquête publique sur le projet de PLU est close.

Une quarantaine de contributions ont été enregistrées.

Elles seront doublement prises en compte :

- d'une part, le Commissaire enquêteur, dans ses conclusions, rapportera les observations reçues en y joignant les siennes ; ces conclusions seront ainsi transmises, non seulement à la commune, mais également aux partenaires avec lesquels la commune a réalisé ce projet (les services de l'État, garants de la légalité de l'opération, le Parc naturel régional très soucieux de la préservation de l'environnement, etc...) ;
- d'autre part et parallèlement, la commune entreprend l'examen détaillé de l'ensemble des remarques formulées.

In fine, c'est le vote du Conseil municipal qui arrêtera la position de la commune sur l'ensemble des points soulevés. Mais nous en sommes encore assez loin.

D'ici-là, nous aurons repris et poursuivi l'échange avec ceux qui ont posé des questions. Il nous faut, de façon objective, analyser les enjeux qui légitiment les différentes remarques et voir ce qui pourrait être modifié dans l'actuel projet de PLU, tout en restant compatible avec les orientations de la commune, les avis motivés des partenaires de la Commune et les règles générales d'urbanisme.

Nous gardons, bien sûr, à l'esprit qu'au cours des réunions publiques et des réunions de quartiers, après avoir envisagé une constructibilité assez largement étendue, une forte majorité a exprimé la volonté de préserver les fonds de jardins de toute construction (en dehors des abris de jardin), pour ne pas voir disparaître cet élément vital de notre cadre de vie.

Il faut aussi comprendre que le projet actuel n'est pas issu des seules réflexions des élus de la commune. La loi prévoit, en effet, que l'élaboration du PLU doit être une coproduction impliquant les partenaires concernés (l'État, le PNR...). D'autre part, les prescriptions légales et réglementaires ont beaucoup évolué depuis l'élaboration de notre ancien POS (datant de 1983).

Outre les obligatoires partenariats externes précités, ce projet de PLU a été conduit au sein de la commune d'une façon ouverte et résolument participative, et ceci dès le tout début de l'étude, afin d'entendre et de prendre en compte les craintes, les attentes et les suggestions des uns et des autres.

Cette participation (qui a, du reste, été citée en exemple) a notamment comporté, tout au long de l'élaboration du PLU :

- 5 réunions publiques (de 2013 à 2016),
- 2 séries, à deux années d'intervalle, de réunions de quartiers (2014, 2016),
- plusieurs sessions d'entretiens individuels avec ceux qui le souhaitent,
- une vingtaine d'articles, tout au long du processus, dans les numéros successifs de la lettre municipale (distribuée dans chaque boîte aux lettres ainsi que par mail et reprise sur le site Internet de la commune),
- un registre public ouvert en mairie depuis juin 2015 pour y recevoir tous les avis.

L'enquête publique qui vient de s'achever a, bien entendu, été un temps fort de la nécessaire concertation autour de ce projet.